



*Communiqué intersyndical de soutien
aux manifestants interpellés le 17 mars à Metz*

**Appel au rassemblement devant le tribunal de Metz
Mercredi 30 mars à 12h**

Vendredi 18 mars, nos organisations syndicales ont dénoncé et condamné les violences policières ayant eu lieu dans le cadre des manifestations contre la loi Travail. A Metz, des policiers ont chargé les manifestants qui avaient organisé un sit-in sur le pont menant à l'île du Saulcy, faisant au moins un blessé et interpellant plusieurs personnes.

Nous apprenons aujourd'hui que deux des personnes interpellées, dont l'une a été blessée par des coups de tonfa portés au visage, sont convoquées le 30 mars au tribunal de Metz pour outrage, rébellion violente, participation à un attroupement non autorisé et violences volontaires sur agents des forces de l'ordre dans l'exercice de leur fonction. Ainsi que le montre la vidéo dont nous donnons le lien, la provocation et la violence est bien du côté de la police et ces interpellations ne sont pas acceptables.

<https://www.youtube.com/watch?v=Y7luNdN2xY0&noredirect=1>

Nous appelons au rassemblement qui aura lieu le 30 mars prochain à midi (12h) devant le tribunal de Metz pour demander l'abandon des poursuites contre les deux manifestants mis en examen.

Nancy et Metz, le 23 mars 2016

FERC-SUP-CGT
SNTRS-CGT
SNASUB-FSU
SNCS-FSU
SNESUP-FSU
SNPREEES-FO
SUD EDUCATION LORRAINE – SOLIDAIRES